

Assemblée générale ordinaire du samedi 5 juin 2021

Les éléments ci-après seront détaillés lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société des Amis du Muséum qui se tiendra le samedi 5 juin 2021 à 14 h 30 en visioconférence, la situation sanitaire nous interdisant encore – début mai au moment où nous imprimons ces lignes – de retrouver l'amphithéâtre de paléontologie.

• Rapport moral du président

L'année 2020 restera sans doute pour la plupart d'entre nous comme l'une des années les plus étranges de notre vie, du fait d'un virus couronné ! Elle l'est aussi pour notre Société des Amis du Muséum pour une autre raison. Créée en 1907, il y a 114 ans, à la belle époque, mais pas si belle époque pour le Muséum qui manquait alors gravement de moyens. Afin de trouver les fonds indispensables à son fonctionnement, son directeur, Edmond Perrier, eut l'idée de fonder notre Société. Placée sous le haut patronage du président de la République, Armand Fallières, notre Société eut le soutien de personnalités politiques, Aristide Briand, Emile Loubet, Paul Doumer, ministres et pour certains futurs chefs de l'état, ainsi que d'Albert 1^{er} prince de Monaco. Par la suite notre Société a servi de relai à des opérations importantes pour le Muséum comme la gestion de 1932 à 1934 du parc zoologique de Vincennes, issu de l'exposition coloniale de 1931. Puis, elle a continué de soutenir le Muséum autant qu'elle le pouvait. Plus récemment, la rénovation du parc zoologique de Vincennes et celle du Musée de l'Homme ont mis le Muséum dans une situation financière difficile, d'autant que beaucoup de bâtiments du Jardin des Plantes attendent eux aussi leur rénovation. La Société des Amis du Muséum, dont les moyens sont limités, s'est efforcée de contribuer à ce renouveau.

Aujourd'hui, la direction du Muséum estime que la Société des Amis du Muséum profite d'un effet d'aubaine concernant nos tarifs d'adhésion et en souhaite l'augmentation selon différentes modalités. Les trois options proposées par le Muséum sont présentées dans ce numéro du bulletin et nous les discuterons lors de l'AG. Nous sommes *a priori* d'accord pour augmenter les tarifs d'adhésion, en espérant que cette opération ne condamne pas la Société des Amis à disparaître, si elle devait être trop drastique. La concurrence du « pass Muséum », la fermeture des sites du Jardin des plantes, galeries, expositions temporaires et permanentes, de la ménagerie, provoquée par la pandémie du coronavirus, ont provoqué une baisse très sensible de nos adhérents dans la période récente. Beaucoup se sont étonnés que cette réorganisation des tarifs d'adhésion ait lieu alors que les sites sont fermés au public. La question sous-jacente est, en fait, celle de la gratuité d'accès aux sites du Muséum et aux expositions temporaires.

Dans la période 2015-2019, la Société des Amis s'est efforcée, en accord avec ses statuts, d'apporter une aide annuelle de plus en plus substantielle au Muséum, d'en moyenne 70 000 € et de près de 120 000 € en 2020. Rappelons que cette aide se situait généralement aux alentours de 30 000 € les années antérieures. Notre aide se manifeste par le soutien à l'acquisition d'objets naturalistes ou patrimoniaux, à des missions de terrain de chercheurs, à des conférences et des réunions scientifiques et enfin à la création d'un prix scientifique dédié à Roger Heim, avec pour objectif de soutenir des étudiants et jeunes chercheurs travaillant sur la connaissance et la sauvegarde de la nature et de sa diversité.

Ainsi, depuis 2019, nos aides ont concerné la restauration du coffret dit « d'Anne d'Autriche » présenté dans l'exposition "*Pierres Précieuses*" dans la Grande Galerie de l'Evolution, dont la visite a été malheureusement perturbée par la pandémie virale et celle de plusieurs Fabriques de la Ménagerie, celle « *des chauves-souris (1825-1838)* » et « *du nilgaut (1838-1842)* » en 2019/2020, ainsi que la « *fabrique de la buvette (1955-1984)* » et la statue "*Ours brun*" (1938) de Georges-Lucien Guyot en 2020. Le cours de dessin pour adolescents « *Les jeunes dessinateurs du Jardin des Plantes* » a été financé en 2020 et l'est aussi en 2021.

Le prix Roger Heim 2020 a été attribué à Gabrielle Martin, qui a réalisé et soutenu sa thèse de doctorat au Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation (CESCO) du Muséum. Ses apports scientifiques et ses motivations pour la recherche participative ont été particulièrement

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance par Bernard Bodo, président
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité du Secrétaire général (1^{re} partie)
 - Evolution du dispositif d'adhésion à la Société des Amis du Muséum
 - Présentation des trois options
 - Intervention du représentant du Muséum
 - Débat avec les sociétaires sur les options présentées par le Muséum
- Rapport d'activité du Secrétaire général (2^{ème} partie)
- Rapport financier des Trésoriers
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Vote des résolutions
- Vote du budget 2021
- Élection et réélection des candidats au conseil d'administration
- Questions diverses
- Clôture de l'assemblée générale

remarquées par le jury. Elle y consacre un article dans le présent numéro 283 de notre publication.

Les conférences du samedi impliquant généralement des chercheurs du Muséum, notre participation aux fêtes de la Nature et de la Science, qui contribuaient au rayonnement du Muséum n'ont pu avoir lieu depuis plus d'un an, les différents sites du Muséum ayant été le plus souvent fermés. Mais grâce aux efforts de plusieurs administrateurs et du secrétaire général, nous avons pu publier en 2020 deux numéros de notre bulletin.

Le temps qui passe va entraîner des modifications dans la composition de notre conseil d'administration. Nous remercions très vivement pour leurs actions passées toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour le Muséum *via* notre Société et qui quittent aujourd'hui notre CA. Nous accueillons avec plaisir les candidats administrateurs qui vous sont présentés et sur qui nous comptons beaucoup pour le renouveau, le rayonnement et les nouvelles idées qu'ils vont nous apporter. Nous les remercions chaleureusement de leur volonté d'implication au profit de l'histoire naturelle.

Professeur Bernard Bodo, Président

• Rapport d'activité

Le rapport du Secrétaire général prend une étrange résonance puisque la Covid -19 a figé à la mi-mars 2020 les activités de la Société des Amis, nous laissant encore, au moment où nous préparons l'assemblée générale du 5 juin 2021, dans l'incertitude du lendemain.

L'activité du conseil d'administration

Nous avons tenu, le 3 mars 2020, un Conseil d'administration "en présentiel" à la Maison des associations de la rue des arènes avant de retrouver, le 9 décembre une séance en visioconférence. L'assemblée générale ordinaire, initialement programmée le samedi 25 avril 2020, a été reportée au delà de l'été et nous avons un instant nourri l'espoir, à l'automne 2020, de l'organiser à la Maison des Mines de la rue Saint-Jacques. Elle n'a pu finalement se tenir que le 14 novembre en visioconférence. Retrouvant une date "normale" pour l'AG 2020, nous avons cependant le sentiment d'avoir vécu une année de six mois. Le Bureau est composé depuis juin 2016 de : Bernard Bodo, président, Raymond Pujol, vice-président, Yves Cauzinille, secrétaire général, Christine Sobesky, trésorière et Paul Varotsis, trésorier-adjoint. Le secrétaire général et le trésorier-adjoint souhaitent mettre fin à leur fonction après deux ou trois mandats de bons et loyaux services (8 à 12 ans ou plus). De même plusieurs collègues en fin de mandat (Gérard Faure, Jacques Huignard, Danièle Tran Van Nhieu) ont choisi de ne pas demander le renouvellement de leur mandat pour laisser la place aux nouveaux candidats que nous présentons par ailleurs. Les nouvelles fonctions de Gildas Illien à la direction des collections du Muséum l'obligent à proposer sa démission.

Adhésions

Nous pressentions début 2020 un effet visible et mesurable du dispositif de "pass annuel" créé par le Muséum qui s'est bien entendu conjugué à "l'effet Covid" depuis mars 2020. Le 1er septembre 2020 nous avions "perdu" plus de 1200 adhérents par rapport à 2019, année faste. Ghaliya Nabi a constaté que la plupart des adhérents anciens et fidèles n'ont pas hésité à renouveler en 2020 - et en 2021 - en témoignant de leur attachement militant à la Société des Amis. En revanche, les adhérents récents d'avant avril 2020 attendent depuis plus d'un an de profiter des services offerts aux sociétaires, ne serait-ce que l'accès gratuit à la ménagerie.

Tableau de l'évolution des adhésions de 2016 à 2020

Adhésion	2016	2017	2018	2019	2020
Individuel	873	962	1045	1195	886
Total Couples / Duos	1298	1448	1586	1718	768
Etudiant	260	239	333	257	178
Junior	806	847	1033	1130	1248
Donateur	37	33	32	50	44
Membre à vie	21	18	18	18	16
Total	3295	3547	4047	4368	3140

Révision des tarifs d'adhésion

Voir : "Evolution du dispositif d'adhésion" et les options soumises au vote des sociétaires.

Aides financières consenties au Muséum

Le rapport financier fait apparaître le maintien en 2020 d'un montant de subventions important, dépassant au total 100 000 € et allant principalement à la restauration patrimoniale de trois fabriques de la ménagerie, ces petits bâtiments historiques construits pour la plupart au début du XIX^e siècle.

Publications

Nous avons réussi à assurer la publication du bulletin numéro 281 « **Les Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle** » de mars 2020 au début de la crise sanitaire avec en première page le résumé d'une remarquable conférence démographique dont le titre *Sommes-nous trop nombreux sur terre ?* a pu paraître provocateur à quelques mauvais esprits ! Il contenait les éléments préparatoires de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2020... qui n'a pas eu lieu.

Les difficultés relationnelles liées à la Covid ne nous ont pas permis de publier le numéro suivant en juin mais nous avons réalisé le numéro 282 de septembre 2020 sans parvenir ensuite à produire le numéro de décembre 2020. Vous avez en main le N° 283 de mai 2021. Nombreux sont les adhérents qui nous ont demandé des nouvelles du bulletin. Si nous n'avons pas encore réussi à remplacer l'équipe de Mme Collot, nous sommes sur le point d'y parvenir avec le renfort de nouveaux administrateurs. Rappelons en outre que Gérard Faure, avait créé et réalisé le supplément **L'Espace Jeunes** dont le dernier numéro (282) n'aura pas de suite à moyen terme puisque Gérard Faure a quitté le CA.

Visites et sorties

Une cinquantaine de sociétaires gardent en mémoire la formidable visite de la carrière médiévale des Capucins, "**Sous les pavés, la mémoire de la ville**", en février 2020 et notre promenade souterraine sous l'hôpital Cochin. C'était juste avant que le confinement nous fasse annuler la visite de **l'Herbier du Muséum** (avec Cécile Aupic), celle des **Sources du Nord** - que la Mairie de Paris venait d'autoriser - le projet de visite du **Musée du service de santé des armées au Val-de-Grâce**. Le 20 juillet, au cœur de l'été presque caniculaire nous avons réussi une sortie de plein air à la **réserve naturelle de La Bassée, Le sentier du Bois Prioux** (entre Provins et Bray-sur-Seine - voir bulletin N° 282, page 28). Nous avons découvert une autre réserve naturelle, les **Coteaux de la Seine** (près de La Roche-Guyon), le 29 septembre, dernière belle sortie de l'année 2020 malgré le masque, le ciel gris et les embouteillages de l'ouest parisien largement accentués par la covid ! Projeté en juillet 2020, un week-end à **l'île de Tatihou** (à la pointe du Cotentin) pourrait être programmé en septembre 2021 si la menace du virus s'éloigne enfin.

Conférences

Nous souvenant des événements de 2019 qui ont plusieurs fois perturbé nos conférences du samedi à l'amphithéâtre de paléontologie ("Gilets jaunes", grève des transports...) nous n'imaginions pas l'annulation complète de notre programmation au delà du 17 mars 2020. Nous avons tenu 7 conférences (22-23 en année "normale") réunissant au total 497 personnes, soit une moyenne de 85 personnes par séance. Citons la

conférence de François Farges du 8 février qui a précipité les auditeurs vers l'exceptionnelle exposition **Pierres précieuses**, le temps de sa brève ouverture. Une adhérente a réussi à la visiter trois fois ! Mentionnons également la dernière conférence du 7 mars 2020, consacrée par Michel Laurin à un thème complexe **Le phylocode**. Le conseil d'administration s'est interrogé en octobre 2020 sur une reprise possible des conférences en jauge restreinte. Il y a renoncé, considérant - il faut bien l'admettre - que la moyenne d'âge du public de nos conférences est plus proche de soixante ans que de vingt ! Dans l'espoir de renouer bientôt avec le monde perdu des relations humaines, le pôle numérique du CA travaille à l'organisation de visioconférences et à la diffusion de conférences vidéo.

Activités

La **Fête de la nature** (de mai 2020) et la **Fête de la science** (d'octobre 2020) ont été annulées.

Yves Cauzinille, Secrétaire général

• Evolution du dispositif d'adhésion à la Société des Amis du Muséum / Présentation des trois options

Le conseil d'administration de la Société des Amis soumet aux adhérents le projet d'évolution du dispositif d'adhésion proposé par le Muséum sur lequel vous aurez à vous prononcer.

Le président du Muséum ou son représentant nous fait l'honneur de présenter lui-même trois options.

1. Le Pass du Muséum

Le Muséum a créé une formule de *pass* qui fait concurrence à notre carte d'adhésion.

2. Evolution du dispositif d'adhésion à la Société des Amis du Muséum

Le Muséum nous demande d'adapter nos tarifs d'adhésion (non révisés depuis plusieurs années).

3. Les trois options proposées

Le Muséum estime que la gratuité d'accès fait perdre à l'établissement 200 000 à 250 000 € de recettes.

Le Muséum nous demande donc de choisir l'une des trois options suivantes :

- **Option 1** : la Société achète au Muséum le *pass* au tarif préférentiel de 50 € et le revend librement à ses adhérents qui s'acquittent par ailleurs de leur cotisation, dont le montant sera révisé. Un reçu fiscal sera délivré pour le surcoût de l'adhésion par rapport au *pass*.
- **Option 2** : un droit d'adhésion à 10 €, par exemple, donne seulement le droit à la participation aux activités de l'association. S'il le souhaite, l'adhérent fait **un don** au Muséum soumis à la déduction fiscale et **se voit offrir un pass** donnant l'accès libre aux sites du Muséum. Ce don devrait être d'au moins 140 €, étant entendu que le droit à déduction fiscale réduit la dépense à 47,6 € et ainsi le prix payé à : 47,6 + 10 = 57,6 € (versus 50 € en vente directe au Muséum)
- **Option 3** : la Société reste maîtresse de son tarif d'adhésion mais perd la gratuité d'accès (un tarif réduit est consenti)

Nous communiquerons l'option retenue au président du Muséum à partir du **7 juin 2021**

La mise en place du nouveau dispositif d'adhésion assorti d'une nouvelle politique tarifaire interviendra le **1er septembre 2021 pour l'année 2022**.

4. La nouvelle grille tarifaire (proposée par le CA)

Proposition tarifs d'adhésion 2022 / Option 1 révisée, dite 1 bis

Adhésion	2021	2022
Individuel	45 €	80 €
Couple /Duo	74 €	120 €
Junior (3-15 ans)	20 €	20 €
Jeunes (16-26 ans)	26 €	30 €
Bienfaiteur /Donateur	80 €	500 €

• Rapport financier

Mesdames, Messieurs,

Les cotisations, 109 368 €, sont en baisse de 27%, après la mise en place du Pass Muséum.

Les charges d'exploitation, 256 621 €, sont en hausse. Cette hausse concerne principalement le montant des aides allouées au Muséum pour un montant de 116 793 €, la subvention la plus importante de ces vingt dernières années.

Le coût du bulletin trimestriel, 12 501 €, a baissé de 50% ; nous n'avons édité que deux bulletins cette année au lieu de quatre habituellement.

Le résultat financier est une perte de 22 379 €. Les dividendes, 11 712 €, sont en baisse après les cessions d'actions de 2019 et 2020. Nous avons provisionné une moins-value sur certains titres du portefeuille pour 23 510 €. La vente d'actions pour effectuer les versements des aides au MNHN a dégagé une moins-value nette de 6 995€.

Les dons effectués par les adhérents se sont élevés à 3 685 €.

Le résultat net d'exploitation 2020 présente un résultat déficitaire de 112 693 €.

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
1) Exploitation courante	120 270	210 584	-90 314
Cotisations, participation voyages, divers/Coût gestion	116 585	90 791	25 794
Dons/Aide au Muséum et chercheurs, prix R. Heim	3 685	119 793	-116 108
2) Gestion du portefeuille	23 658	46 037	-22 379
Produits financiers/frais financiers et impôts	23 658	46 037	-22 379
Total €	143 928	256 621	-112 693

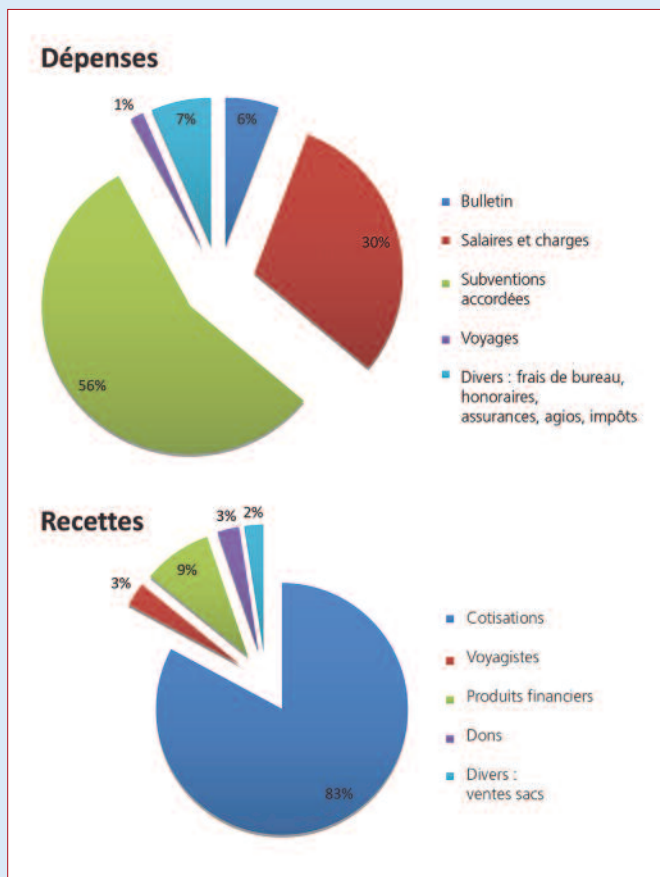
Nous vous proposons d'imputer le résultat négatif de 112 692,78 € aux réserves libres qui s'élèveront à 107 970,94 € après répartition du résultat 2020.

Le projet de budget pour l'année 2020 a été établi sur des bases prudentes :

- un montant de cotisations en très nette baisse,
- des dépenses de fonctionnements inférieures à celles de 2020.

Bien entendu, ces estimations sont faites sous toutes réserves et ne tiennent pas compte d'éventuelles évolutions conjoncturelles.

Christine SOBESKY, Trésorière



COMPTE DE RESULTAT 2020

CHARGES	2019	2020	budget 2021
Coût ac des sacs et étuis vendus	1 309	545	250
Fournit admin., logiciels, frs postaux et téléph.	5 636	6 443	5 000
Location de salles de conférence	4 320	0	1 000
Frais de conférence	358	70	100
Assurances	673	686	700
Commissaire aux comptes	1 560	1 560	1 560
Publications	26 972	12 500	12 500
Fête de la nature et Fête de la science	910	0	400
Frs AG, frs C.A.	603	225	400
Voyages, excursions,organisation sorties	54 844	3 057	1 000
Commission bancaire s/C.B.	914	390	500
Agios, droit de garde, taxe S/transactions fin	2 072	1 880	2 300
Salaires, indemnités, charges	70 367	64 752	67 000
Cotisations FFSN	42	42	42
Amortissement mat. informatique	521	521	528
Moins values et provision S/VMP	1 355	42 451	0
Aides au Muséum et prix R. Heim	74 715	119 793	5 000
Impôts sur les sociétés	2 627	1 706	1 350
Résultat d'exploitation	36 143	-112 692	-28 130
TOTAL	285 940	143 928	71 500

PRODUITS	2019	2020	budget 2021
Cotisations	150 534	109 368	60 000
Dons	3 746	3 685	1 000
Ventes sacs et ouvrages et sonothèque	1 512	925	500
Voyages	57 678	3 991	1 000
Produits nets de cession VMP	5 246	11 946	
Produits financiers	18 067	11 712	9 000
Produits exceptionnels	2 000	2 301	0
Reprise dépréciation titres	47 157		0
TOTAL	285 940	143 928	71 500

PRESENTATION RESUMEE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2019

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020	€	€
ACTIF	2019	2020
Matériel	7 818	7 818
Amortissements	-6 955	-7 476
Stock de sacs & étuis	749	348
Organismes sociaux		
Créances diverses		
Valeurs mobilières	782 355	742 445
Provision dépréciation des titres	-14 135	-37 645
Banque, caisse, Livret A	89 797	26 868
TOTAL	859 629	732 357

PASSIF	2019	2020
Dotation initiale et supplémentaire	547 354	553 704
Réserves	202 250	232 043
Provisions retraite	19 864	20 994
Factures à payer et autres dettes	1 560	1 560
Charges fiscales et sociales	4 928	1 706
Produits constatés d'avance	47 530	35 044
Résultat de l'exercice	36 143	-112 693
TOTAL	859 629	732 357

• Estimation boursière du portefeuille au 31 décembre 2020

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	2020
- Portefeuille titres LCL (ci-dessous)	534.966 €	670.593 €	611.816 €	-8,7%
- Disponibilités	109.170 €	107.950 €	32.575 €	-69,8%
- Fonds mondial Vanguard	359.375 €	466.004 €	503.647 €	+8,1%
TOTAL	1.003.511 €	1.244.547 €	1.148.040 €	-7,7%

Octobre 2020	- fabrique du nilgaut.....	43 748 €
Décembre 2020	- buvette de la ménagerie.....	56 714 €

La valorisation de notre portefeuille est en légère baisse sur l'année malgré la forte remontée des valeurs depuis le mois d'avril. Cette baisse reflète nos dépenses plutôt que les marchés financiers. En effet nous avons eu plus de 100K€ de dépenses dans la deuxième moitié de 2020

en plus de nos frais courants et de nos aides habituelles. Au total ces dépenses représentent près de 10% de notre portefeuille sur 2020. J'ai donc liquidé une partie du portefeuille entre la fin 2020 et le début 2021 afin de conserver un volant de liquidités pour subvenir à nos besoins courants pour l'année actuelle.

Les chiffres ci-dessus ne sont qu'une valorisation dont l'évolution dépendra de l'avenir de nos économies. Si les économies mondiales reprennent et que le virus est contrôlé, il est vraisemblable que ce niveau de valorisation tiendra, et à terme augmentera.

Je souhaiterais mentionner certaines tendances dont il faut se soucier en ce qui concerne notre santé financière et notre avenir :

- En 2020 notre portefeuille a payé de l'ordre de 30% de moins en dividendes du fait de la crise sanitaire.
- La liquidation d'une partie du portefeuille va mécaniquement réduire la quantité de dividendes que nous percevrons à l'avenir.
- Le nombre de nos adhérents est en baisse importante, réduisant notablement nos revenus.
- Nous avons actuellement des frais fixes de l'ordre de 110 K€.

La question se pose donc de la vitesse de croisière de notre Société, cela est souligné par le fait que le Muséum souhaite renégocier sa relation avec nous. Je suis soucieux, moins pour nos finances que pour notre fonctionnement. La pandémie n'a aucune raison de mettre en danger notre Société, nos finances ont souffert mais sont suffisantes pour affronter l'avenir à court terme.

La Société doit maintenant préparer l'après-covid, se renouveler, retrouver des adhérents, reprendre ses activités et donner au Muséum le soutien qu'il est en droit d'espérer.

Après dix années au CA, c'est ma dernière AG et je tiens à vous remercier tous ainsi que notre secrétaire et nos administratrices et administrateurs pour votre aide et votre enthousiasme.

Vous trouverez les renseignements sur le fonds Vanguard que nous détenons (ESG Developed World All Cap Equity Index Fund - EUR Acc) sur le lien suivant :

<https://www.vanguardfrance.fr/portal/instit/fr/fr/product.html?scrollTo=9767#/fundDetail/mf/portId=9164/assetCode=equity/?overview>

Paul Varotsis, Trésorier-adjoint

Portefeuille des Amis du Muséum chez LCL au 31 décembre 2020

Solde espèces = 32 575,85 € - Titres = 611 816,62 €

Valeur	Quantité	Cours	Valorisation
LVMH	145	510,9 €	74 080,50 €
L'OREAL	200	310,8 €	62 160,00 €
AIR LIQUIDE	340	134,25 €	45 645,00 €
SCHNEIDER ELECTRIC	380	118,30 €	44 954,00 €
TELEPERFORMANCE	150	271,3 €	40 695,00 €
SAFRAN	300	115,95 €	34 785,00 €
VINCI	422	81,36 €	34 333,92 €
ORPEA	300	107,55 €	32 265,00 €
CAPGEMINI	250	126,80 €	31 700,00 €
SEB	200	149,0 €	29 800,00 €
TRIGANO	200	144,8 €	28 960,00 €
ADP	250	106,1 €	26 525,00 €
SANOFI	320	78,70 €	25 184,00 €
EIFFAGE	300	79,04 €	23 712,00 €
IPSEN	300	67,90 €	20 370,00 €
ALTAREA	109	143,4 €	15 630,60 €
AXA	765	19,512 €	14 926,68 €
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	200	64,58 €	12 916,00 €
BNP PARIBAS ACTIONS A	224	43,105 €	9 655,52 €
HERMES INTERNATIONAL	4	879,6 €	3 518,40 €

• Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Assemblée Générale de l'association Société des Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Jardin des Plantes.

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société des Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Jardin des Plantes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nicolas Robert,
Coq de race Padoue,
XVII^e siècle,
Paris,
BCMNHN,
Vélins,
vol. LXXXI,
f. 21.



© MNHN

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport et, notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des valeurs mobilières de placement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux sociétaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de

présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

La Garenne-Colombes, le 15 février 2021

Hervé BOUYON,

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Nicolas Robert, Cigogne blanche, XVIIe siècle, Paris, BCMNHN, Vélins, vol. LXXXII, f. 87



© MNHN

• Aides accordées par la Société des Amis du Muséum national d'histoire naturelle et du Jardin des plantes en 2020

Demandeur	Objet de l'aide	Montant	Date de règlement
HUREL Arnaud	Organisation d'un séminaire sur l'histoire du Muséum	250	03/01/2020
MNHN	Restauration fabrique des chauves-souris, solde	10 000	05/03/2020
LEPENANT Mélanie	Stage : Caractérisation paléontologique, taphonomique et paléoécologique de la faune pléistocène de l'aven du Devès de Reynaud (Saint-Remèze, Ardèche).....	450	07/04/2020
TAVERNE Maxime	Analyses en modélisation biomécanique en Angleterre nécessaires à l'achèvement d'une thèse de doctorat	900	07/04/2020
GRISANTI Florencia	Aide à la mission de collecte des objets et œuvres nécessaires à la réalisation de l'exposition « UAUAPU (communauté amérindienne) au Mexique	800	03/01/2020
MNHN	Restauration fabrique chauves-souris, solde	43 748	01/10/2020
MNHN	Cours de dessin pour adolescents	2 130	07/11/2020
MNHN	Restauration fabrique de l'ancienne buvette de la ménagerie.....	56 715	10/12/2020
MNHN Mécénat	Restauration de la statue de l'Ours brun	1 800	10/12/2020
TOTAL DES AIDES 2020.....			116 793

• Présentation des candidats au conseil d'administration

Raymond Pujol, vice-président et Bernard Dupin sont candidats au renouvellement de leur mandat.

Hélène Bouchardon, Marie-Anne Sandrin-Bui, Fabrice Bouvier et Peter Reinhardt nous feront l'honneur et le plaisir de présenter en quelques mots leur candidature au CA.

POUVOIR (1)

Assemblée générale de la Société des Amis du Muséum national d'histoire naturelle et du Jardin des plantes du 5 juin 2021, à 14 h 30 en visioconférence

Pouvoir (2) à remettre au mandataire de votre choix ou à adresser au secrétariat de la Société
57 rue Cuvier, 75231 PARIS Cedex 05 - Courriel : steamnhn@mnhn.fr

Je soussigné, NOM..... Prénom.....

Adresse

donne pouvoir à : NOM Prénom

pour me représenter à l'assemblée générale du 5 juin 2021.

Date et signature (3)

(1) Ce pouvoir peut être recopié ou photocopié.

(2) Les pouvoirs non attribués à un mandataire seront répartis équitablement entre les membres présents.

(3) La mention « bon pour pouvoir » doit impérativement précéder la signature sous peine d'invalidation du vote.